

DEPARTEMENT
DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE LA ROCHE SUR YON

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS
1^{er} AVRIL 2025

Date de convocation : le 25 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le premier avril à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, salle d'animation de l'EHPAD Les Chênes aux Herbiers, sous la présidence de Monsieur le Président du CCAS, Christophe HOGARD.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs Christophe HOGARD (sauf pour les délibérations n°1, 8 et 13), Jean-Marie GRIMAUD, Joseph LIARD, Benoit DUGAST, Mesdames Magali LOISEAU, Odile PINEAU, Marietta BOONEFAES, Annick MENANTEAU, Laurence MARTINEAU, Marie RENOU, Monique ENFRIN, Marie-Christine PLISSONNEAU, Anita ROIRAND.

ABSENTS EXCUSES : Mesdames Véronique BESSE, Blandine DAVID, Lucette SOURISSEAU,

Nombre administrateurs en exercice : 16

Nombre administrateurs présents : 13

Nombre administrateurs votants : 13

Secrétaire de séance : Marietta BOONEFAES

**N°02 : CCAS ET CUISINE CENTRALE : PROPOSITIONS D'AFFECTATION DES RESULTATS –
EXERCICE 2024** (Rapporteur : Christophe HOGARD)

Suite à l'approbation des comptes financiers uniques 2024, Monsieur le Président du CCAS propose aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir déterminer les résultats à affecter aux budgets primitifs du CCAS principal et de la Cuisine centrale de l'exercice 2025 comme indiqué dans les tableaux ci-dessous.

Budget principal CCAS**Détermination de l'affectation des résultats en section d'investissement**

| Budget | Principal |
|---|--------------------|
| Soldes de la section d'investissement | |
| *A /résultat d'investissement 2024 - compte 001 | -547 945,63 |
| * Restes à réaliser | |
| - Dépenses | 903 710,94 |
| - Recettes | 776 000,00 |
| - B/Solde des restes à réaliser | -127 710,94 |
| A+B | -675 656,57 |
| * besoin de financement de la section d'investissement | 675 656,57 |
| Soldes de la section de fonctionnement | |
| * résultat de fonctionnement 2024 | 906 695,86 |
| * somme à affecter en section d'investissement - compte 1068 | 675 656,57 |
| * résultat de fonctionnement reporté - compte 002 | 231 039,29 |

Budget annexe cuisine centrale**Détermination de l'affectation des résultats en section d'investissement**

| Budget | Principal |
|---|-------------------|
| Soldes de la section d'investissement | |
| *A /résultat d'investissement 2024 - compte 001 | -22 367,80 |
| * Restes à réaliser | |
| - Dépenses | 5 360,49 |
| - Recettes | |
| - B/Solde des restes à réaliser | -5 360,49 |
| A+B | -27 728,29 |
| * besoin de financement de la section d'investissement | 27 728,29 |
| Soldes de la section de fonctionnement | |
| * résultat de fonctionnement 2024 | 95 071,93 |
| * somme à affecter en section d'investissement - compte 1068 | 27 728,29 |
| * résultat de fonctionnement reporté - compte 002 | 67 343,64 |

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2311-5,

Monsieur le Président du CCAS propose aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir affecter les résultats de l'exercice 2024 du CCAS et de la cuisine centrale comme indiqués dans le tableau ci-dessus.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée le Conseil d'administration du CCAS adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 085-268500758-20250408-DELIB020104-DE



Transmis en Préfecture le : 08/04/25
Publié électroniquement le : 08/04/25

Pour copie conforme,

Marietta BOONEFAES,
Secrétaire de séance.

Christophe HOGARD,
Président du CCAS.

A handwritten signature in blue ink that reads 'Marietta Boonefaes'.

